



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-109302>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-109302**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Prestations de missions d'études géotechniques pour diverses opérations de travaux sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest

**Description** : Prestations de missions d'études géotechniques pour diverses opérations de travaux sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest

**Identifiant de la procédure** : c1bca057-379f-455b-833e-a19ed554562d

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 71332000 Services d'ingénierie géotechnique

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Hauts-de-Seine ( FR105 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Prestations de missions d'études géotechniques pour diverses opérations de travaux sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 2,200,000 Euro**

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Consultation des entreprises (DCE) est retiré sur la plateforme Maximilien <https://marches.maximilien.fr>. Le téléchargement est gratuit. GPSO impose que les offres soient déposées par voie électronique en passant par <https://marches.maximilien.fr> en application de l'article R2132-7 du CMP. Afin de simplifier les démarches des candidats, les offres déposées sur la plateforme Maximilien n'auront pas à être signées électroniquement. Par la seule remise de son offre, le candidat confirme son intention de soumissionner à l'attribution du marché. Ainsi, s'il est désigné attributaire, il s'engage à signer l'ensemble des pièces contractuelles du marché et à les remettre sous format papier à l'établissement public territorial. Toute demande de renseignements d'ordre administratif ou technique ne peut se faire que par écrit, via la plateforme de dématérialisation <https://ted.europa.eu/TED> marches.maximilien.fr. Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sollicités en temps utile par les candidats seront communiqués, via la plateforme, à tous les candidats ayant retiré un dossier et qui se sont fait connaître. Le délai de validité des offres est fixé à 150 jours à compter de la date limite de remise des offres. Conditions de participation : La forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans le contrat et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique. La personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou de plusieurs groupements. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des plis et la date de signature du marché public. Toutefois, si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres est mis en liquidation judiciaire, ou qu'il se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait, il peut demander au pouvoir adjudicateur l'autorisation de continuer à la procédure de passation sans cet opérateur défaillant, en proposant, le cas échéant, à l'acceptation du pouvoir adjudicateur, un ou plusieurs sous-traitants. Le pouvoir adjudicateur se prononce sur cette demande après examen de la capacité professionnelle, technique et financière de l'ensemble des membres du groupement ainsi transformé et, le cas échéant, des sous-traitants présentés à son acceptation. Le contrat ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne. Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français. Le budget principal de GPSO financera les dépenses afférentes au marché. GPSO ne percevra pas de subventions pour le financement de la prestation, objet du marché. Le marché est passé sous la forme d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions des articles L.2120-1-3, L2124-2 et R.2124-2-1 du Code de la commande publique. Le marché est un accord-cadre mono attributaire de services (prestations intellectuelles), à bons de commande sur la base de prix forfaitaires inscrits au bordereau des prix globaux (BPG) et des prix unitaires (unitaires et unitaires forfaitisés) inscrits au bordereau des prix unitaires (BPU), sans montant annuel minimum et avec un montant annuel maximum de 550 000 Euros HT, en application des articles R. 2162-2, R. 2162-4-2 à R. 2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Le marché n'est pas alloti au sens des articles L.2113-11, R.2113-2 et R.2113-3 du Code de la commande publique, car l'objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Le marché prendra effet à compter du 31 décembre 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure pour une durée d'un (1) an renouvelable trois (3) fois par reconduction tacite, soit une durée maximale de quatre (4) ans. Le titulaire du marché concerné ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R.2112-4 du Code de la commande publique. Le

marché n'est pas un marché à tranches. Les variantes sont interdites. Le marché ne comporte pas d'option. Cautionnement et garanties exigés : Retenue de garantie. Avances: selon le code de la commande publique. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : CF règlement de la consultation. Pas de visite prévue.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Faillite : Les autres motifs figurent au règlement de la consultation.

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** Prestations de missions d'études géotechniques pour diverses opérations de travaux sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest

**Description :** Prestations de missions d'études géotechniques pour diverses opérations de travaux sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71332000 Services d'ingénierie géotechnique

**Options :**

**Description des options :** Le marché prendra effet à compter du 31 décembre 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure pour une durée d'un (1) an renouvelable trois (3) fois par reconduction tacite, soit une durée maximale de quatre (4) ans. Le titulaire du marché concerné ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R.2112-4 du Code de la commande publique.

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée : 48 Mois**

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA : 2,200,000 Euro**

**5.1.6 Informations générales**

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom** : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre.

**Description** : Les pièces relatives à la candidature En application de l'article R. 2143-13 du Code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Le candidat est autorisé à présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en français, établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen en lieu et place des documents définis ci-dessus. Le DUME sous format électronique est accepté. I. Lettre de candidature, sous une forme libre ou la forme de la dernière version de l'imprimé DC1 ou de tout document libre sur papier à en-tête, datée et signée par le candidat individuel ou en cas de groupement par l'ensemble de ses membres. Cette lettre doit comporter notamment les informations suivantes : Objet de la consultation ; Objet de la candidature ; Présentation du candidat : le candidat précise s'il se présente seul (coordonnées du candidat) ou en groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire (coordonnées de chaque membre du groupement) ; En cas de groupement, les membres du groupement désignent et habilitent le mandataire. Conformément aux articles R.2143-3 à R.2143-6 et R.2143-8 à R.2143-16 du Code de la commande publique, le candidat individuel ou chaque membre du groupement ne doit pas entrer dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique et notamment être en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. II. Déclaration du candidat ou du membre du groupement sous une forme libre ou la forme de la dernière version de l'imprimé DC2 ou de tout document libre. En cas de groupement, chaque membre du groupement fournit cette déclaration. Cette déclaration inclut les informations suivantes : Identification du candidat ou du membre du groupement : coordonnées du siège social, coordonnées de l'unité ou établissement qui exécutera les prestations, forme juridique du candidat ou du membre du groupement, nom, prénom et qualité de la personne physique ayant le pouvoir d'engager le candidat ou le membre du groupement ; Application des articles R. 2143-3 et suivants du Code de la commande publique et son annexe n°9 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics. Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat même, s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre

pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Capacité financière

**Description :** Adéquation des capacités financières à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Capacités professionnelles et techniques

**Description :** Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : moyens matériels et humains (sur les 3 dernières années). Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché : références, qualifications techniques (sur les 3 dernières années). Fourniture des attestations de certificats des qualifications de l'OPQIBI (ou des certifications équivalentes d'autres organismes indépendants répondant aux normes européennes ou des références de prestations équivalentes attestées par un tiers indépendant) :CF règlement de la consultation.

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** 1/ Critère 1 : Le prix - 50 points sur DQE 35 points sur le montant total du DQE 5 points sur le montant total du devis de l'étude de cas n°1 5 points sur le montant total du devis de l'étude de cas n°3 5 points sur le montant total du devis de l'étude de cas n°4

Pondération (points, valeur exacte) : 50

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** 2/ Critère 2 : La valeur technique de l'offre - 30 points décomposés comme suit : - Organisation et méthodologie proposées pour la réalisation des missions (déroulement et modèles types de rapport) - 10 points - Méthodologie détaillée avec planning précis de la mission G5 par suite de la découverte de risques sur un ouvrage d'art - 5 points - Compétences et qualifications du personnel dédié à la réalisation des missions - 5 points - Parc matériel nécessaire à la réalisation du marché - 5 points - Méthodologie sur les points d'arrêts prévisionnels avec le maître d'oeuvre - 5 points

Pondération (points, valeur exacte) : 30

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** 3/ Critère 3 : Qualité et cohérence des notes explicatives et des devis élaborés pour les quatre cas pratiques proposés (4 x 5 points par cas pratique) - 20 points

Pondération (points, valeur exacte) : 20

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.maximilien.fr>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.maximilien.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 31/10/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 150 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Non autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : La procédure du référé pré contractuel prévue à l'article L. 551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article R. 2183-6 du code de la <https://ted.europa.eu/TED> Page 5/7 commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L. 551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai

de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le tribunal administratif peut être saisi via la plateforme informatique Télérecours Citoyens accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Greffe du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4, boulevard de l'Hautil BP 30322, F - 95027 Cergy-Pontoise, Tél : +33 130173400, courriel : [Greffe.ta-cergyponoise@juradm.fr](mailto:Greffe.ta-cergyponoise@juradm.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise,

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise,

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise,

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest

**Organisation qui traite les offres :** Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest

**TED eSender :** Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise,

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest

**Numéro d'enregistrement :** 20005797400012

**Adresse postale :** 9, route de Vaugirard CS9008

**Ville :** Meudon

**Code postal** : 92197

**Subdivision pays (NUTS)** : Hauts-de-Seine ( FR105 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Anne CARIO

**Adresse électronique** : anne.cario@seineouest.fr

**Téléphone** : 0146292958

**Profil de l'acheteur** : <https://marches.maximilien.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise,

**Numéro d'enregistrement** : 17950702500015

**Adresse postale** : 2-4, boulevard de l'Hautil BP 30322, F-95027

**Ville** : Cergy-pontoise

**Code postal** : 95027

**Subdivision pays (NUTS)** : Val-d'Oise ( FR108 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Greffe du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

**Adresse électronique** : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

**Téléphone** : 0130173400

**Télécopieur** : 0130173459

**Rôles de cette organisation** :

**TED eSender**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : f3d7ad82-6024-4ab6-8047-ff4a61f9f9a6 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 26/09/2024 à 12:09

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 26/09/2024